

Ecole Élémentaire Jean Jaurès - PEYNIER

Troisième Conseil d'école Année scolaire 2016/2017

Lundi 26 juin 2017

Etaient Présents :

Sandrine Ventre Directrice

Géraldine Fermiana Enseignante

Pascale Forneron Enseignante

Anna Lisdat Enseignante

Sylvia Pons enseignante

Laurent Hélias Enseignant

Muriel Briot Enseignante

Marie Nicolas Enseignante (*qui prendra ses fonctions au sein de l'école à la rentrée de septembre*)

Mireille Daffos, coordinatrice Enfance Jeunesse Mairie de Peynier

Claire Guillaud, Responsable IFAC Peynier

Béatrice Valente, Parent élue

Pierre-Philippe Beghin, Parent élu

Sandra Dablainville, Parent élue

Nathalie Hugues, Parent élue

Benoit Halbronn, Parent élu

La séance débute à 17h30.

Ordre du jour :

- Projets pédagogiques et manifestations dans l'école au dernier trimestre
- Le bilan de la classe de voile au Pradet
- Présentation du budget municipal alloué à l'école pour l'année civile 2017
- Configuration des classes et perspectives pour l'année scolaire 2017-2018
- Bilan annuel de la coopérative scolaire
- Questions diverses déposées par les parents d'élèves élus

1) Projets pédagogiques et manifestations dans l'école au dernier trimestre

- Le cycle natation pour les CE1, CP et CP/CE1 s'est achevé la semaine dernière
- Piste Education Routière le jeudi 23 mars pour les classes de CM1/CM2 et CM2
- Intervention d'un pompier professionnel bénévole, en Mars, pour le Cycle III (1 ou 2 séances par classe)
- Plantation de vignes sur les collines de Peynier le 29 mars, pour toutes les classes, en collaboration avec l'association de chasse de Peynier
- Exposition à l'Oustaou des œuvres des élèves de CP (Mme Forneron) et CP/CE1 (Mme Fermiana) sur le thème : Interprétations libres autour des tableaux du peintre Vincent Roux (vernissage le 4 avril)
- Carnaval à l'école le 4 avril
- Rencontre à la Bibliothèque Municipale avec l'écrivain Raphaële Frier le 06 avril pour les classes de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2
- Action « Voyagez Citoyens » avec l'association « Paroles en actes » le 18 mai au socio pour les classes de CM1/CM2 et CM2
- Spectacle de chorale le 13 juin
- Olympiades dans l'école le 15 juin
- Troisième Conseil d'élèves le 19 mai
- Exposition à l'Oustaou des œuvres des CP/CE1 de Mme Fermiana sur le thème : Les portes de Peynier
- Dans le cadre des actions de la CPIE, rassemblement et restitution au Grand St Jean à Puyricard le 8 juin ; les classes de Mme Pons et de M. Hélias ont travaillé cette année sur les thèmes du bruit et de l'eau
- 16 juin : lecture d'albums à la crèche de Peynier par les CM1 de M. Hélias
- 19 juin : Journée « Découverte de la faune et de la flore » sur le plateau de Roques Hautes. Classes de Mmes Ventre, Forneron et Fermiana
- 26 juin : Visite du collège de Rousset par les élèves de CM2
- Sortie prévue : 29 juin, balade pédestre jusqu'à Kirbon (CE1, CE1/CE2, CM1/CM2)

2) Bilan de la classe de voile au Pradet

Le bilan est cette année encore très positif. Tout s'est bien passé.

Le centre est agréable et bien situé, les animateurs très professionnels et les activités proposées sont très intéressantes.

La météo était avec nous et les enfants ont pu bénéficier de leurs 4 séances de voile de 2h dans la semaine. C'était une semaine riche en découvertes, en partage et les enfants étaient heureux de leur expérience.

Grâce aux actions menées et à la subvention de la mairie, le coût du séjour a considérablement diminué : il est passé de 300 euros au départ à environ 165 euros à ce jour à la charge des familles.

Pour des raisons pratiques et comptables, nous ne souhaitons pas rembourser le trop perçu par chèque (200 € ont été encaissés à ce jour).

Nous utiliserons des espèces, mais de même manipuler de la monnaie semble compliqué. Aussi, nous proposons un vote au conseil : arrondir le remboursement à 30 euros par famille. La somme d'argent restante (environ 1000 euros au total) restera au bénéfice de la coopérative scolaire et sera utilisée en priorité pour des sorties scolaires. Le bilan définitif sera communiqué dès que la comptabilité sera bouclée (dernières factures réglées).

On procède au vote : A la question « Doit-on rembourser 30 euros à chaque famille ? », il est répondu OUI à l'unanimité (sauf Mme Guillaud qui s'abstient, n'étant pas concernée).

3) Présentation du budget municipal alloué à l'école pour l'année civile 2017

- Fournitures scolaires : La dotation est maintenue à 55 euros par élève. Celle-ci prend en compte l'ouverture de la 9^e classe. La mairie financera cette année encore les carnets de liaison imprimés.
- Sorties scolaires : La dotation est de 2 500 euros et la municipalité prendra en charge le transport des CM2 pour la visite au collège de Rousset
- Intervenants : La commune continue de financer les intervenants musique et EPS (20 000 €)
- Mobilier pour la 9^e classe : Nous disposons de 30 tables. 30 chaises ont été commandées. Une armoire sera également demandée pour cette classe. Cependant, le renouvellement des bureaux des enseignants des autres classes ne pourra se faire qu'en fonction des crédits restants.
- Informatique : Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général pour renouveler le poste de direction qui est obsolète et aussi pour prévoir l'installation de TBI dans les 9 classes. Ces dépenses ne pourront être engagées qu'après obtention des financements. Mme Ventre rappelle qu'il est obligatoire d'installer un contrôle parental sur les ordinateurs à disposition des élèves dans l'école.
- Dotation RASED : 150 € pour les 2 écoles de la commune (maternelle et élémentaire)

4) Configuration des classes et perspectives pour l'année scolaire 2017-2018

L'effectif attendu à ce jour dans l'école à la rentrée de septembre est de 222 élèves.

La configuration des classes prévue serait :

CP : 25 élèves (Mme Forneron)

CP : 24 élèves (Mme Fermiana)

CE1 : 24 (Mme Pons)

CE1 : 23 (Mme Lisdat)

CE2 : 26 (M. Hélias)

CE2/CM1 : 13 + 10 (Mme Roche)

CM1 : 27 (Mme Briot)

CM1/CM2 : 9 + 14 plus un CM1 qui doit arriver en cours d'année (Mme Nicolas à temps partiel + un autre enseignant non encore nommé)

CM2 : 26 (Mme Ventre et vraisemblablement Mme Segarra)

5) Bilan annuel de la coopérative scolaire

cf. annexe

6) Questions diverses déposées par les parents d'élèves élus

A - **La chorale de Juin** : Certains parents se sont plaints que le spectacle était trop long (celui de la maternelle précédant celui de l'élémentaire) , que les chaises étaient mal disposées (manque d'ombrage !) , et surtout que certaines personnes n'ont pu entrer, faute d'autorisation .

Mme Ventre s'engage à ne plus mêler les spectacles des deux écoles l'an prochain.

Par contre, elle explique que l'entrée refusée à certaines personnes s'explique par la mise en œuvre du Plan Vigipirate qui nous est imposée. Ce plan nécessite un très gros travail, en amont, pour répertorier les personnes qui viendront assister au spectacle puis ensuite pour filtrer les spectateurs. Il n'est pas possible de faire autrement. En outre, le spectacle doit démarrer avant 16h30, pour qu'il n'y ait pas rupture dans la continuité scolaire.

B – **Les devoirs donnés le soir aux élèves** : Certains parents disent que la quantité de devoirs donnée est importante et qu'ils ne sont pas toujours bien répartis dans la semaine. Les enseignants s'en défendent et mettent en avant l' « entraînement » pour la 6^{ème}. Mme Ventre précise que dans la très grande majorité des cas, les élèves ont à revoir le soir à la maison leurs leçons, ce qui correspond aux préconisations de notre hiérarchie. Claire Guillaud rappelle qu'une aide aux devoirs est proposée aux enfants par l'IFAC après l'école.

C- *Y aura-t-il des changements engendrés par la 9^{ème} classe ?*

Cette classe sera installée dans le local qui servait de « garderie du soir et du matin » et de « tisanerie » pour les enseignants. Pour les autres questions (mobilier, effectif, ...), les réponses ont été données plus haut. Le nouveau local de la garderie n'a pas été confirmé ; Mme Ventre ne souhaite pas que la garderie soit effectuée dans les salles de classe.

D- **Les jeux de cour seront-ils reconduits ?** Oui car ils ont rencontré un vif succès auprès des élèves.

E – **Les rythmes scolaires** : Aucun changement pour la rentrée de septembre n'est prévu : les horaires seront conservés et les NAP auront lieu le vendredi après-midi. Le Maire a annoncé qu'une grande consultation parents/enseignants aurait lieu avant Noël pour envisager l'organisation pour l'année 2018-2019.

F – *Quelles sont les précautions prises pour les activités en plein air les jours de forte chaleur ?*

Les enseignants expliquent qu'aucun malaise ni insolation n'est intervenu car toutes les précautions ont été prises à cet effet (casquettes , eau , crème solaire etc.). Si nous venions à avoir une interdiction de sortir avec des élèves de la part de notre hiérarchie, nous nous y plierions.

G – *Est-il envisageable d'installer la climatisation dans les classes ?*

Cela n'est pas envisagé à ce jour, surtout avec les travaux de la nouvelle cantine ; mais la mairie va faire chiffrer l'investissement.

H - **La fontaine à eau de La Garenne est-elle potable ?** Oui.

La séance est levée à 19 h.

Les secrétaires de séance,

La directrice,

P. FORNERON

S. VENTRE

N. HUGUES